

Demande déposée le 16/06/2023

complétée le 03/07/2023

N° DP 57 631 23S0160

Par :	Monsieur HEMMERT Nicolas
Représenté par :	
Demeurant à :	15 rue de Reignac 57200 SARREGUEMINES
Pour :	Isolation par les murs extérieurs avec finitions crépis couleur blanc nuance très faible pour la façade principale, et couleurs rappelant légèrement le gré des vosge pour le niveau de soubassement. Sur un nuancier Sakret, couleur Erde 6 pour la façade principale, et couleur Erde 4 pour les soubassements.
Sur un terrain sis à :	15 rue de Reignac 57200 SARREGUEMINES
Références cadastrales :	28 0225

Surface de plancher : 0

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 février 2019, mis en révision le 28 mars 2022 et modifié le 07 novembre 2022,  
Et notamment le règlement de la zone Uc,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu le décret n° 2016-6 du 5 janvier 2016 relatif à la durée de validité des autorisations d'urbanisme et portant diverses  
dispositions relatives à l'application du droit des sols et à la fiscalité associée,

Vu les pièces complémentaires en date du 03 juillet 2023,

**ARRETE****ARTICLE 1 :**

Il n'est pas fait opposition aux travaux projetés.

SARREGUEMINES, le 14.08.2023

Pour le Maire,  
L'Adjoint Délégué

Christian DIETSCH

L'avis de dépôt de la déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le.....

La présente décision est affichée en mairie à compter du ..... et publiée sur le site internet communal à compter du.....

La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et  
L.2131-2 du CGCT le.....